



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

À l'assemblée spéciale du budget, le 11 décembre 2017 étaient présents: Madame Marjolaine Marois, Monsieur Maxime Giroux, Monsieur Martin Bibeau, Monsieur Gilles Côté, Madame Audrey Sénéchal, Monsieur Bernard Coutu tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Denis Gamelin maire.

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## **ORDRE DU JOUR.**

### **Résolution 2017-12-210**

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyée par Madame Marjolaine Marois d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT:**

Mot de bienvenue.  
Approbation de l'ordre du jour.  
Rémunération des élus.  
Rémunération de la directrice générale.  
Lecture et adoption du budget 2018.  
Résolution pour fixer le taux des taxes de services pour l'année 2018.  
Résolution pour fixer le taux de la taxe foncière pour l'année 2018.  
Résolution pour fixer le taux d'intérêts, date d'envoi et les dates des paiements.  
Période de questions.  
Levée de l'assemblée.

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS.**

### **Résolution 2017-12-211**

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Bernard Coutu que pour l'année 2018, d'augmenter la rémunération des élus de 2 %.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

### **Résolution 2017-12-212**

Il est proposé par Madame Marjolaine Marois et appuyé par Monsieur Gilles Côté que le salaire de la directrice générale soit maintenu au même taux horaire en 2018. De plus, la convention de travail de la directrice générale est valide jusqu'au 31 décembre 2018.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

## **BUDGET 2018**

<b>Description</b>	<b>Budget 2018</b>
01-210-00-441 Police	\$21 500,79
01-210-00-442 Service des incendies	18851.53
01-211-11-000 Taxes foncières	\$139318.00
01-212-13-002 Bac roulant ou Composteur	\$2 000,00
01-212-13-000 Taxes résiduelles	\$21402.00
01-212-13-001	
01-381-45-000 Compensation Cueil. Sélective	\$4 800,00
01-372-50-000 Péréquation	\$0,00
01-372-40-000 TVQ	\$17 323,00
Diversification revenus	\$0,00
01-234-00-000 Frais d'administration	\$100,00
01-250-00-000 Amendes MRC (revenu)	\$500,00
01-232-90-000 Revenu de tps	\$17 347,00
01-241-00-000 Service d'inspection permis	\$1 000,00
01-242-00-000 Mutation	\$2 000,00
01-262-00-000 Intérêt arriérage taxes	\$250,00
01-261-00-000 Intérêts bancaire	\$0,00
01-381-79-000 Dons, journée civique	\$1 500,00
Réajustement Écriture d'ouverture	\$0,00
01-234-90-000 Loyer	\$18 810,00
01-234-90-005 Loyer fabrique	\$11 000,00
01-234-90-001 Location de salle et table	\$1 300,00
01-234-90-002 Livre et armoirie Photocopies	\$30,00
01-381-31-000 SUB. Discrétionnaire	\$3 995,00
01-381-31-001 Subvention Chemin d'hiver	\$5 219,00
03-510-00-000 Surplus approprié	\$42374.36
01-372-90-000 Pacte Rural	\$0,00
01-300-00-011 Taxe d'accise	\$200 000,00
01-234-40-000 Taxe vidange fosse septiques	\$5 800,00
01-279-01-000 Autre revenu	
TOTAL	\$536 421,68

## **DÉPENSES**

### **Administration**

02-110-00-131 Salaire du Conseil Municipal	\$15 975,00
02-110-00-346 Congrès Formation	\$2 500,00
02-120-00-412 Application de la loi	\$600,00
02-130-00-141 Salaire de la Directrice général	\$29 840,00
02-130-00-145 Vacance la Directrice général	\$2 400,00
02-130-05-141 Salaire Dg extérieur	\$0,00
02-130-02-141 Aide au bureau	\$1 000,00



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

02-130-00-222	R.R.Q. Employeur	\$2 500,00
02-130-00-232	Ass. Emploi Employeur	\$1 400,00
02-130-00-242	Fond de santé. Employeur	\$2 600,00
02-130-00-252	CSST. Employeur	\$1 600,00
02-130-00-262	RQAP	\$500,00
02-130-00-310	Service de Formation (déplacement)	\$2 000,00
02-130-00-321	Frais de poste	\$575,00
02-130-00-410	Honoraire Professionnel	\$7 000,00
02-130-00-411	Expert chargé de projet	\$15 000,00
02-130-00-412	Honoraire Ser. Juridique	\$3 000,00
02-130-00-413	Comptabilité Vérification	\$6 000,00
02-130-00-414	Logiciel gestion du territoire	\$0,00
02-130-00-417	Mutation (dépenses)	\$50,00
02-130-00-459	Élection	\$500,00
02-130-00-527	Équipement Informatique	\$1 000,00
02-130-00-609	Autre biens non durables	\$400,00
02-130-00-670	Papeterie	\$1 500,00
02-150-00-951	MRC Quote-Part (RFU)	\$9 604,00
02-150-01-951	MRC Évaluation	\$5 263,00
02-190-00-335	Site Web St-Cléophas	\$450,00
02-190-00-899	Accès D	\$350,00
	Frais d'intérêt d'emprunt	\$5 000,00
02-190-00-527	Entr. rép. ameub.éq de bureau	\$2 500,00
02-590-00-329	Dons	\$350,00
02-702-31-339	Fibre Optique & Téléphonie	\$2 009,00
	Archives	
02-610-00-345	Parution d'avis	\$0,00
02-629-00-349	Publicité, Information	\$1 000,00
	<b>Total</b>	<b>\$124 446,00</b>

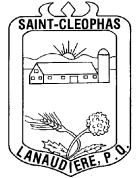
## **Transports**

02-320-00-521	Entr. rép.Route	\$15 000,00
02-320-00-721	Trottoir	\$11 000,00
02-330-00-443	Enlèvement de la neige	\$15 500,00
02-340-00681	Éclairage de rue	\$4 200,00
02-370-00-951	Transport TCR( RFU & Population	\$2 245,00
02-370-02-951	Transport Adapté (RFU &Population	\$1 136,00
02-701-90-522	Garage et accessoire	\$250,00
	<b>Total</b>	<b>\$49 331,00</b>

## **Sécurité publiques**

02-210-00-441	Police	\$21 000,00
02-220-00-442	Incendie	\$19 500,00
	<b>Total</b>	<b>\$40 500,00</b>

Matières résiduelles



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

02-450-00-951	Régis de fosse septique	\$0,00
02-451-00-446	Ordures contrat	\$9 515,00
02-451-20-446	Élimination tonnage MRC	\$7 376,00
02-452-00-446	Adm.communication MRC (RFU)	\$1 085,00
02-452-01-446	Collecte Sélective	\$4 800,00
02-452-02-446	RDD	\$252,00
02-452-20-446	Vidanges Fosses Septiques	\$6 000,00
	Composteur	\$2 000,00

Total \$31 028,00

## Urbanisme

02-600-00-001	Réserve Foncière	\$0,00
02-610-00-419	Service d'inspection	\$6 500,00
02-610-00-951	MRC CLD	\$0,00
	Réforme cadastral	\$0,00

Total \$6 500,00

## Loisirs & Cultures

02-702-90-499	Kiosque Touristique	\$150,00
02-701-00-951	Centre Sportif Brandon	\$3 000,00
02-701-50-729	Réaménagement du parc	\$1 000,00
02-701-90-959	Sociale/loisir/patinoire	\$1 500,00
02-702-30-394	Bibliothèque	\$2 500,00
02-701-90-493	Journée Civique	\$1 500,00

Total \$9 650,00

## Centre

02-190-00-141	Salaire concierge	\$2 500,00
02-190-00-145	Vacance Concierge	\$125,00
02-190-00-421	Assurances Centre	\$6 546,68
02-190-00-443	Déneigement Centre	\$1 500,00
02-190-00-522	Entr. Réparation fournaise	\$700,00
02-190-00-632	Huile à chauffage	\$8 500,00
02-190-00-665	Article ménage centre	\$325,00
02-190-00-681	Électricité centre	\$2 750,00
02-190-10-459	Entretien pelouse	\$2 000,00
02-190-10-522	Entr. rép.Centre	\$220 000,00

Total \$244 946,68



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

		<b>Fabrique</b>	
		Église	\$25 000,00
02-702-90-722		Assurances	
		Déneigement	
		Entr. Réparation fournaise	
		Huile à chauffage	
		Article ménage	
		Électricité	
		Entretien pelouse	
		Entr. rép.	
		Presbytère	
		Assurances	
		Entretien pelouse	
		Entr. Réparattion	
	<b>Total</b>		<b>\$25 000,00</b>
		<b>Immobilisations</b>	
		Rue	
02-921-00-887		Intérêt sur immo, en construction	\$5 000,00
	<b>Total</b>		<b>\$5 000,00</b>

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES \$536 421,68**

Nous avons reçu la facture pour le montant (25 292 \$) de la Sécurité publique après la séance spéciale de budget. Donc, il est à noter que l'estimation des coûts pour la police est de \$21 531,79 nous allons avoir un déficit par contre une aide financière de 2 386 \$ va nous être attribué par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

## **ADOPTION DU BUDGET 2018**

### **Résolution 2017-12-213**

Il est proposé par Monsieur Gilles Côté et appuyé par Monsieur Maxime Giroux d'adopter le budget 2018 tel que présenté. Il totalise un montant de 536 421.68 \$. Afin de rencontrer nos objectifs financiers pour la prochaine année, il y aura une demande pour un règlement d'emprunt.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

## **RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX DES TAXES DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2018.**

### **Résolution 2017-12-214**

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Monsieur Maxime Giroux d'accepter la tarification pour la cueillette des ordures et la collecte des matières recyclables.

La tarification pour l'année 2017 se lit comme suit :

	<b>Ordures</b>	<b>Sélective</b>
<b>Résidentiel</b>	<b>\$ 122.00</b>	<b>\$ 45.00</b>
<b>Usage secondaire</b>	<b>\$ 60.00</b>	<b>\$ 15.00</b>
<b>Commercial</b>	<b>\$ 140.00</b>	<b>\$ 45.00</b>
<b>Ferme</b>	<b>\$ 60.00</b>	<b>\$ 15.00</b>

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

## **RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE.**

### **Résolution 2017-12-215**

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Bernard Coutu de fixer le taux de taxe foncière pour l'année 2018 à 0.61 \$ du 100.00 d'évaluation comme suit:

Foncière	0.473 \$
Incendie	0.064 \$
S.Q	0.073 \$

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

## **RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT.**

### **Résolution 2017-12-216**

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Martin Bibeau que le taux d'intérêts sur tout arrérage pour l'année 2018 soit fixé à 10 % en plus d'une pénalité de 5%.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION POUR FIXER LA DATE D'ENVOI ET LES DATES DE PAIEMENTS.**

### **Résolution 2017-12-217**

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Monsieur Gilles Côté que les comptes de taxes soient postés au plus tard le 22 janvier 2018.

De plus, il est résolu que le paiement des versements seront dus comme suit:

1 <sup>er</sup> versement	5 mars 2018
2 <sup>ième</sup> versement	7 mai 2018
3 <sup>ième</sup> versement	3 juillet 2018
4 <sup>ième</sup> versement	4 septembre 2018

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée dans la salle.



# Municipalité St-Cléophas-de-Brandon

LE 11 DÉCEMBRE 2017

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19h 30.

### **Résolution 2017-12-218**

Il est proposé par Madame Marjolaine Marois et appuyée par Madame Audrey Sénéchal.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

Denis Gamelin,  
Maire

---

Francine Rainville,  
Directrice générale et secrétaire trésorière.

Je, Denis Gamelin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.